

GUIDE POUR LES PARENTS

CAMP DE JOUR GUEPE



Parc-nature du Bois-de-Liesse Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies







GUEPE.QC.CA

Chers parents,

Que dire de 2021 qui a été haute en couleur et en adaptations! C'est fort de ces apprentissages que les camps de jour GUEPE reviennent à l'été 2021. Milieux de vie sécuritaires, joyeux et remplis de découvertes seront les mots d'ordre pour cette année encore!

Nous laissons tomber doucement les masques pour revenir à une vie « normale ». Malgré tout, toutes les mesures ne seront pas abandonnées en une fois. C'est pourquoi ce guide sera mis à jour régulièrement afin que vous puissiez suivre les nouvelles mesures, s'il y a lieu.

Nous reprendrons les mêmes mesures de sécurité et les mêmes ratios dictés par la Direction de santé publique (DSP) en collaboration avec l'Association des camps du Québec (ACQ). Si ces derniers devaient changer en regard à la constante évolution de la situation mondiale, vous serez les premiers avertis des modifications.

Les camps de jour GUEPE sont certifiés par l'ACQ! Le sceau « camp certifié » identifie les camps inspectés par l'ACQ répondant à plus de 70 normes qui établissent des exigences relatives à la sécurité, à l'encadrement, à la programmation, et à l'environnement.



Ce *Guide aux parents* se veut donc une référence pour préparer nos joyeux campeurs à venir vivre une expérience hors de l'ordinaire dans la nature de Montréal. Votre aide a été plus que précieuse et nous vous en remercions grandement!

Nous avons si hâte de rencontrer ou de revoir vos enfants!

L'équipe de GUEPE



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	2
MESURES DE SÉCURITÉ	3
CODE DE VIE ET RÈGLEMENTS INTERNES	5
CAPACITÉ D'ACCUEIL	6
DATES DES CAMPS	6
LIEUX D'ACCUEIL	6
HORAIRES	7
PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART	8
LISTE DES OBJETS PERSONNELS	11
ACTIVITÉS	12
POLITIQUE D'EXCLUSION ET DE RÉINTÉGRATION EN CAS DE COVID-19	13
EN CAS DE BLESSURE	14
REÇU D'IMPOT	14
ENCORE PLUS	15
ANNEXES	16

MESURES DE SÉCURITÉ

Distanciation physique



Les activités pratiquées doivent assurer un espace de 1 mètre entre les participants de 16 ans et moins et 2 mètres entre le personnel et les participants qui ne résident pas sous le même toit.

Votre travail de parents : respecter les mesures mises en place pour l'arrivée et le départ des campeurs. Expliquer à votre enfant l'importance de respecter la distanciation même s'il s'agit d'un ami ou de la fratrie. Cela permet d'éviter la confusion et faciliter la gestion du groupe par le naturaliste. En maintenant cette distance, nous limitons la possibilité de propagation, augmentons les chances qu'aucun groupe ne ferme et qu'aucun cas ne se déclare!

Notre travail de naturalistes : faire des rappels quotidiens, s'assurer que chaque activité planifiée respecte cette mesure tout en offrant un milieu de vie chaleureux.

Activités extérieures



Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs aux cas de pluie seulement, en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

Votre travail de parents : s'assurer que votre enfant a à disposition les objets adéquats pour bien profiter de la nature, et ce, de façon individuelle. Prévoir que ces objets resteront au camp, dans un bac, du premier au dernier jour du camp. Vous trouverez la liste en continuant votre lecture.

Notre travail de naturalistes : programmer et animer des activités stimulantes et enrichissantes sur les nombreux plateaux de jeu extérieurs du parc-nature, tout en ayant des plans pour jouer à l'intérieur si la météo devient capricieuse. Quand il « mouille », c'est la fête à la grenouille!

Limitation des contacts physiques



Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (ballons, balles, crayons, etc.).

Votre travail de parents : apprendre et rappeler à votre enfant qu'il faut remplacer les câlins et les « tapes là-dedans » par des salutations de loin, des clins d'œil, ou tout autre signe spécial que leur imagination peut créer.

Notre travail de naturalistes : mettre en place des repères visuels pour rendre concrète la distance à respecter aux yeux des petits et grands, organiser des activités sans contact, mais tout aussi amusantes, et s'assurer que l'on forme une grande famille GUEPE bien unie... mais de loin!

Mesures d'hygiène



Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires, dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires, ainsi que les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

MASQUE : Le port du masque ou du couvre-visage, couvrant le nez et la bouche est obligatoire dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts pour les personnes de 10 ans et plus. Source : <u>Gouvernement du Québec</u>.

Votre travail de parents : apprendre et pratiquer à la maison les bons gestes pour le lavage des mains ET de l'étiquette respiratoire, le faire tous les matins avant d'arriver au camp, et tous les soirs en revenant. Fournir un masque adéquat et identifié au nom de l'enfant de 10 ans et plus.

Notre travail de naturaliste : faire vivre aux campeurs une activité spéciale en début de camp sur comment appliquer les mesures d'hygiène au camp, devenir des pros du nettoyage des locaux et du matériel grâce à notre équipe supplémentaire dédiée à l'hygiène. Porter l'équipement de protection individuelle à l'intérieur et ce, dès que la situation est nécessaire.

CODE DE VIE ET RÈGLEMENTS INTERNES

Le rôle de votre enfant, en plus d'avoir du plaisir et de participer activement aux activités du camp, est de nous aider à maintenir un cadre de vie sécuritaire en respectant les mesures de façon rigoureuse et soutenue dans le temps.

Nous nous engageons à les expliquer et les rendre accessibles à la compréhension de tous, de façon ludique et positive, tout en maintenant le sérieux de ces dernières.

Il n'y aura aucune tolérance pour les comportements suivants :

- Tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire;
- Cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle;
- Engager des contacts avec les autres de façon volontaire.

Des mesures disciplinaires en gradation pourront être prises le cas échéant :

- L'avertissement:
- Le retrait de l'activité;
- La communication avec le parent;
- Et même l'exclusion du camp, en cas de force majeure.

Nous comptons sur vous pour en discuter avec votre enfant, préalablement à la tenue du camp.



CAPACITÉ D'ACCUEIL

Notre capacité d'accueil de campeurs a été soigneusement étudiée afin de nous permettre d'assurer à tous un espace extérieur ET intérieur respectant les mesures préconisées, et ce, en tout temps. Nous conservons les mêmes ratios prescrits par la DSP.

Les ratios sont pour un naturaliste

Campeurs de 5 à 6 ans : 10 enfants Campeurs de 7 à 8 ans : 12 enfants Campeurs de 9 à 12 ans : 15 enfants

DATES DES CAMPS

PARC-NATURE DU BOIS-DE-LIESSE

- Camp A 27 juin au 8 juillet 2022 (ouvert le 1er juillet)
- Camp B 11 au 22 juillet 2022
- Camp C 25 juillet au 5 août 2022
- Camp D 8 au 19 août 2022

PARC-NATURE DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

- Camp 1 4 au 15 juillet 2022
- Camp 2 18 au 29 juillet 2022
- Camp 3 1^{er} au 12 août 2022

LIEUX D'ACCUEIL

Parc-nature du Bois-de-Liesse : Maison Pitfield (9432, boulevard Gouin Ouest, Montréal, H8Y 1T4)

- Par la suite, les groupes se déplaceront dans deux autres accueils du parc :
 - o Maison du Ruisseau : 5, avenue Oakridge, Montréal, H4K 1Y6
 - Chalet d'accueil des Champs : 3555, rue Douglas-B.-Floreani, Saint-Laurent, H4S 1Y6

Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies : Chalet Héritage (14 905, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1A 3X1

HORAIRES

Halte-garderie

De 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h

Vous pouvez:

- Reconduire vos enfants à n'importe quel moment entre 7 h 30 et 9 h.
- Venir chercher vos enfants à n'importe quel moment entre 16 h et 18 h. Des frais de 10 \$/5 min seront portés à votre compte pour tout retard (après 18 h).

Si vous désirez profiter du service de halte-garderie, alors que les inscriptions sont terminées, vous devrez inscrire votre enfant en contactant directement le service de réservation de GUEPE, au 514-710-6829, poste 1.

Camp de jour

De 9 h à 16 h

Vous pouvez déposer vos enfants à partir de 8 h 45 sans aucun frais de haltegarderie.

Des frais de 10 \$/5 min seront portés à votre compte pour tout retard (après 16 h 15).

Le numéro de groupe de votre enfant, ainsi que le nom de son naturaliste vous seront communiqués par courriel avant le début du camp. Notre correspondance pourrait se retrouver dans votre boîte de courriels indésirables. Gardez l'œil ouvert!

Absence, retard ou départ hâtif

En cas d'absence, de retard ou de départ hâtif, **IL EST TRÈS IMPORTANT** de prévenir le ou la responsable du camp, idéalement 24 h d'avance ou dès que vous le savez. Écrivez-nous un courriel indiquant :

- Le parc-nature où se tient le camp de jour de votre enfant;
- Le nom complet de votre enfant;
- Le groupe et le nom de son naturaliste.

Courriel: camps@guepe.qc.ca



PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

À la maison, le matin, avant le camp



Lavage des mains selon <u>la bonne technique</u>.

Rappel de <u>l'étiquette respiratoire</u>.

Prendre un masque propre avec soi.

Mettre de la crème solaire et du chasse-moustique.

Arrivée sur le site du camp

Pour connaître les zones d'accueil du secteur de la Maison Pitfield - voir ANNEXE 1 Pour connaître les zones d'accueil au chalet Héritage - voir ANNEXE 2



Lors de votre arrivée dans le stationnement, garez votre véhicule. Vous et votre enfant pourrez rejoindre à pied un membre de l'équipe de GUEPE.



Un membre de l'équipe GUEPE sera mandaté pour accueillir votre enfant et lui fera signe de venir le rejoindre lorsque ce sera son tour. Il s'assurera que tous les campeurs se <u>désinfectent</u> bien les mains, avant d'aller rejoindre la personne responsable de la halte-garderie, ou son naturaliste, dans l'aire de jeux extérieure.



Le préposé à l'accueil cochera le nom du campeur dans le registre de présences sur le camp (comprenant aussi les employés) avant de vous souhaiter une bonne journée et passer au prochain campeur.



Si vous avez des questions ou désirez discuter d'une situation propre à votre enfant, nous vous invitons à envoyer un courriel à <u>camps@guepe.qc.ca</u>. Le ou la responsable communiquera avec vous dans les meilleurs délais afin de prendre un rendez-vous.

Si vous arrivez à pied ou à vélo, ou si votre enfant arrive de façon automne, il devra absolument passer par la zone d'accueil pour signaler sa présence, se désinfecter les mains et répondre aux questions de la personne en place. Il en va de même pour les assistants-naturalistes.

Départ du site du camp



Lors de votre arrivée à la zone d'accueil désignée (prévoir la possibilité d'une file d'attente au départ également), le membre de l'équipe mandaté vous demandera de lui présenter une pièce d'identité afin de cocher le départ de votre enfant sur le registre des présences.

Seules les personnes mentionnées au dossier du campeur, pourront venir le chercher. Vous désirez ajouter quelqu'un au dossier? Facile! Il suffit de communiquer avec le ou la responsable par courriel (camps@guepe.qc.ca) en lui indiquant les informations de la nouvelle personne autorisée.



Votre présence sera ensuite communiquée à la personne responsable. Cette dernière enverra votre enfant, aux mains lavées, vous rejoindre et on se saluera de loin. « À demain! »



Si vous avez des questions ou désirez discuter d'une situation propre à votre enfant, nous vous invitons à envoyer un courriel à <u>camps@guepe.qc.ca</u>. Le ou la responsable communiquera avec vous dans les meilleurs délais.

Si votre enfant retourne à la maison de façon autonome (sans l'accompagnement d'un parent), nous vous demandons d'écrire un courriel au responsable pour l'en informer (camps@guepe.qc.ca), sans quoi, nous ne pourrons laisser partir votre enfant. Il en va de même, s'il est accompagné d'un frère ou d'une sœur assistant-naturaliste. Indiquez dans le courriel :

- Le parc-nature où se tient le camp de jour de votre enfant;
- Le nom complet de votre enfant;
- Le groupe et le nom de son naturaliste.

À la maison, le soir, après le camp

Comme presque partout au Québec maintenant, il y a présence de tiques au parc-nature du Bois-de-Liesse. Afin de prévenir les morsures, nous restons le plus possible dans les sentiers et tous les naturalistes ont le matériel nécessaire ainsi qu'une formation pour retirer la tique de façon adéquate.

De votre côté, il est conseillé (non obligatoire) par le gouvernement de fournir à votre enfant des vêtements longs de couleur claire, des chaussures fermées et une crème insecticide contenant du DEET. Il faudra bien sûr adapter les vêtements selon la température. Un coup de chaleur est si vite arrivé! (5)

À votre retour à la maison, nous vous invitons à vérifier le corps de votre enfant lors de la douche ou du bain. Lors de la vérification des tiques, vous cherchez des bosses ou des petits points noirs anormaux. Consultez l'ANNEXE 3 pour plus de détails.

LISTE DES OBJETS PERSONNELS

Nous vous demandons de fournir un sac à dos, par enfant, et identifié à son nom. Attention, il se peut que les enfants d'une même fratrie ne se rendent pas au même endroit. Il est donc nécessaire que chaque campeur ait son propre matériel et son propre sac à dos.

Aucun autre objet que ceux listés ci-dessous ne sera acceptés :

- Crème solaire
- Chasse moustique
- Casquette ou chapeau
- Bouteille d'eau réutilisable
- Bottes de pluie
- Tenue complète de rechange
- Sacs en plastique refermables (ex. pour ramener vêtements mouillés)
- Petit paquet de mouchoirs jetables
- Une dizaine de crayons de couleurs et feutres dans un étui à crayons



Le sac et son contenu pourront rester sur le site, du premier au dernier jour du camp. Seuls la boîte à lunch, les médicaments, et le linge de rechange à laver pourront voyager avec les campeurs.

Pour le repas du midi, un lunch froid est à prévoir. Pendant les camps, les jeunes sont actifs toute la journée et ont donc besoin d'un apport calorique supérieur. N'hésitez pas à fournir plus de collations à votre enfant dans les premiers jours du camp.

ACTIVITÉS

Nous continuons d'offrir des activités de qualité sur le thème des sciences de la nature et de l'environnement telles que :

- La randonnée en forêt et l'observation de la faune et de la flore;
- La récolte de spécimens;
- La présentation d'artéfacts naturels;
- Expériences, jeux notionnels et ludiques;
- Et bien d'autres.

Quant à la tenue des activités « spéciales » telles que la pêche et le camping, elle est au choix de l'équipe des naturalistes. Vous serez avisés si elles seront dans la programmation. Famille, amis et connaissances sont invités à notre événement de fin de camp *Nature en fête*, qui se déroule à partir de 14 h le dernier vendredi du camp. Vivez une activité du camp de jour animée par les campeurs.

Journée type

9 h 00 : Prise en charge des campeurs

9 h 15 : Message du coordonnateur, jeu matinal et prise de la collation

9 h 30 : Début des activités de découverte et d'éducation

Chasse aux insectes

Randonnées

Expériences

Etc.

11 h 00 : Dîner d'une durée de 30 à 45 minutes (selon le groupe d'âge)*

12 h 30 : Activités (suite)

15 h 15 : Collation, journaux de bord, retour sur la journée

15 h 30 : Rassemblements extérieurs (en groupes séparés) près de la zone de départ, jeux calmes et début du départ progressif des campeurs.

^{*} Les horaires des dîners ont été décalés pour qu'un seul groupe dîne à la fois, limitant ainsi les attroupements autour du chalet ou aux toilettes.

POLITIQUE D'EXCLUSION ET DE RÉINTÉGRATION EN CAS DE COVID-19

Si un enfant développe des symptômes à la maison ou s'il est en contact ou a été en contact avec une personne présentant des symptômes

Tout campeur:

- Développant des <u>symptômes évocateurs</u> ou ayant reçu un résultat positif à la COVID-19;
- Ayant été en contact avec une personne présentant des symptômes ou ayant reçu un résultat positif à la COVID-19;
- Ayant voyagé à l'étranger.

Doit respecter les <u>consignes d'isolement</u> et ne doit pas participer au camp. Le but n'est en aucun cas d'exclure l'enfant, mais bien de s'assurer de la sécurité de tous!

La réintégration au camp de jour pourra se faire 24 h à 48 h après la disparition de tout symptômes évocateurs, après discussion avec le ou la responsable.

Pour toute question en lien avec la COVID-19, composer le 1 877 644-4545.

Si un enfant développe des symptômes en cours de journée de camp

Si un campeur développe des <u>symptômes évocateurs</u> de la COVID-19 pendant sa journée de camp, il sera isolé en attendant qu'une des personnes autorisées notées au dossier vienne le chercher, et ce, le plus rapidement possible. Un masque de procédure lui sera remis, et ce dernier devra être porté peu importe l'âge de l'enfant. Un local dédié uniquement à l'isolement a été mis en place si l'attente en extérieur n'est pas possible.

Si le campeur présentant des symptômes a une fratrie aussi présente au camp, le même protocole sera appliqué pour tous les membres de la famille.

Le membre du personnel de GUEPE qui assurera la surveillance portera les équipements de protection individuelle, et le reconduira à l'auto lors de l'arrivée du parent. Le parent ne doit en aucun cas entrer sur le site du camp.

Nous contacterons la Direction régionale de santé publique qui nous donnera le protocole à suivre pour la suite des choses, incluant la réintégration potentielle du campeur.

À son arrivée à la maison, nous demandons au parent de faire un test rapide de dépistage de la COVID-19 et de nous communiquer le résultat.

Pour toute question en lien avec la COVID-19, composer le 1 877 644-4545.

EN CAS DE BLESSURE

Tous les naturalistes sont formés aux premiers soins et disposent de l'équipement nécessaire. Les premiers soins seront prodigués avec les équipements de protection individuelle appropriés selon les recommandations de la DSP.

En cas de blessure bénigne, l'information vous sera transmise en fin de journée. En cas de blessure grave, le contact d'urgence au dossier de l'enfant sera contacté immédiatement.

REÇU D'IMPOT

Le camp de jour et la halte-garderie sont des services éligibles au Relevé 24. Les relevés sont générés en février de l'année qui suit la participation au camp de jour. Vous recevrez un courriel avec les informations à mettre à jour dans votre compte Amilia. Veuillez noter que le NAS doit obligatoirement être dans votre compte afin de générer le relevé, et ce, à la demande du gouvernement provincial.

ENCORE PLUS

Si votre enfant a une condition médicale ou des besoins particuliers, si vous désirez nous faire part d'une situation, ou si vous avez simplement des questions non répondues par ce guide, sachez que l'équipe du camp GUEPE est là pour vous!

Plus que jamais nous nous serrons les coudes (à 2 m!) et travaillons ensemble pour que cet été soit magique pour nos campeurs.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter! C'est toujours un plaisir de discuter avec vous, les parents!

Courriel: camps@guepe.qc.ca







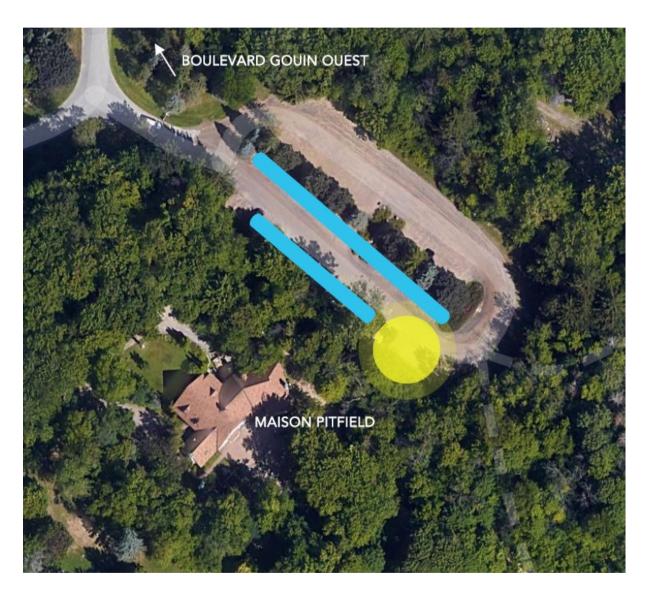
ANNEXES

ANNEXE 1

Accueil et départ des campeurs au secteur de la Maison Pitfield, au parc-nature du Bois-de-Liesse

Zone jaune : Entrée de l'espace réservé au camp de jour

Zones bleues : Zones de stationnement



ANNEXE 2

Accueil et départ des campeurs au chalet Héritage, au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies

Zones jaunes : Entrée de l'espace réservé au camp de jour

Zones bleues : Zones de stationnement



ANNEXE 3 Vérification journalière des tiques



Plus d'informations concernant les tiques à pattes noires

En savoir davantage sur la maladie de Lyme